



## DROIT D'ENTREE

Les usagers du M.I.N. d'Agén-Boé doivent s'acquitter d'un droit d'entrée. Plusieurs tarifs sont proposés.  
Aux horaires de Marché, tout usager doit être en possession d'un titre d'entrée plein tarif (carte ou ticket de caisse).  
A tout moment, le Service de Police peut demander aux usagers leur justificatif d'entrée. A défaut, ils seront verbalisés.

### PAIEMENT AU PEAGER DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H À 18H

#### Aux Horaires de Marché (7h - 16h) : les lundis et Jeudis

- VL (-de 3,5 t) .....**5.35 € TTC** - PL (+ de 3,5 t) ..... **7.40 € TTC** - Transporteur PL Fruits et Légumes **9.00€ TTC**  
- Transporteur PL industrie et messagerie: **9.00€ TTC**

#### En dehors des heures de Marché

- Producteurs, acheteurs, 1.85 € TTC Transporteurs PL industrie et messagerie **9.00 € TTC**  
- Transporteurs PL fruits et légumes **9.00 € TTC**

### BORNE AUTOMATIQUE DE PAIEMENT (NUIT ET WEEK-END) TARIF UNIQUE 9.00 €

#### CARTE D'ABONNEMENT RECHARGEABLE (25 € minimum)

- Vente des cartes à l'Accueil / Secrétariat de la SO.LO.G.E.M.I.N (aux horaires d'ouverture des bureaux)

#### Aux horaires du Marché

##### - Producteurs ou acheteurs concessionnaires d'un emplacement numéroté

- VL (-de 3,5 t).....**3.21 € TTC** - PL (+ de 3,5 t).....**4.44 € TTC**

##### - Producteurs ou acheteurs non concessionnaires d'un emplacement numéroté

- VL (-de 3,5 t):.....**4.01 € TTC** - PL (+ de 3,5 t):.....**5.55 € TTC**

##### - Transporteurs - PL industrie : 6.75 € TTC - PL fruits et légumes : 6.75 € TTC

#### En dehors des horaires du Marché - Producteurs et acheteurs : 1.39 € TTC

- Transporteurs - PL industrie : **6.75 € TTC** - PL fruits et légumes : **6.75 € TTC**

### ABONNEMENT - CARTE PERMANENTE

Formule avantageuse pour les usagers qui fréquentent très régulièrement le M.I.N. d'Agén-Boé. Accès illimité. Le renouvellement se fait par courrier, courant janvier.

Seuls les producteurs titulaires d'un carreau et les acheteurs titulaires d'un parking peuvent en faire l'acquisition ainsi que les transporteurs.

#### Tarifs Annuels

Producteurs : - VL..... **405.99 € TTC + Carreau** - PL..... **533.91 € TTC + Carreau**  
2° carte permanente et + à **21.30 € TTC**

Acheteurs : - VL..... **405.99 € TTC + Parking VL** - PL..... **533.91 € TTC + Parking PL**  
2° carte permanente et + à **21.30 TTC**

Transporteurs PL Fruits et Légumes : - 1<sup>ère</sup> CP.....**810.00 € TTC** - 2° CP et +..... **405.00 € TTC**

Transporteurs PL industrie et Messagerie : - 1<sup>ère</sup> CP.....**810.00 € TTC** - 2° CP et +..... **405.00 € TTC**

Messagerie VL : **166.50 € TTC**

Validité de la carte - producteurs, commerçants du 1er mars N au 28 février N+1

- transporteurs du 1er février N au 31 janvier N+1

Cas Particulier - Les cartes permanentes annuelles des Concessionnaires (bureaux - cases - travées) sont réservées exclusivement aux véhicules des entreprises du M.I.N. et de leurs salariés.

Validité de la carte du 21 janvier N au 20 janvier N+1 - Tarif nous consulter - Support de la carte en sus

### SUPPORT CARTE MAGNÉTIQUE - 11 € TTC

si abonné annuel lors du 1er abonnement, si carte perdue, hors d'utilisation ou détruite

## CONCESSION D'EMPLACEMENT

La SO.LO.G.E.M.I.N. propose à la location à l'année

Sur les Trottoirs n° 3 et 4 des Carreaux aux Producteurs : - non numéroté ..... **104.00 € TTC**

Sur les Trottoirs n° 4 - 5 - 6 des Parkings aux Commerçants : - 25 m2..... **104.00 € TTC**

Le renouvellement des carreaux et des parkings a lieu chaque année aux mois de janvier et février

## ENTREPOTS FRIGORIFIQUES

Les entrepôts frigorifiques sont situés dans le Bâtiment B et sont mis aux normes

17 chambres froides de 400 à 2 400 m<sup>3</sup> - froid température dirigée de -3°C à 20° C - Capacité totale : 16 400 m<sup>3</sup>

Location d'une chambre froide : toute ou partie (à partir de 50 m<sup>3</sup>) - à l'année ou à la saison - à la tonne jour ou au volume

#### Service de manutention

Tonne jour : - pour marchandise en court transit - manutention et assurance comprises

#### Horaires d'ouverture des entrepôts :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
8h-12h	8h-12h	8h-12h	8h-12h	8h-12h		
13h30-18h	14h-18h	14h-18h	13h30-18h	14h-17h		

Pour toute location autre que celle d'une chambre entière, seul le cariste est habilité à entrer dans les chambres froides et à procéder à de la manutention.

## MARCHE PRODUCTEURS

Le marché producteurs (marché de gré à gré) a lieu tous les lundis et jeudis. Marchés réservés aux professionnels.

Aucune opération entre producteur et acheteur, ou entre producteurs, ne pourra intervenir sur le carreau avant le début des transactions :

- ouverture du marché et début de l'approvisionnement
- 14 h 30 : arrêt des livraisons et obligation pour les producteurs d'être présents sur le carreau,
- 14 h 45 : début des transactions fruits,
- 14 h 55 : début des transaction légumes,
- fin des transactions,
- évacuation des carreaux.

Interdiction pour les acheteurs de circuler sur les carreaux producteurs avant les transactions.

Les marchés devant avoir lieu les jours fériés sont soit reportés au mardi, soit avancés au mercredi.

## DECHETS

Il est **strictement interdit** d'introduire et de déposer des déchets sur le site d'Agén-Boé que ce soient :

- des dépôts sauvages
- sur la plate-forme déchets de la SO.LO.G.E.M.I.N.
- dans les palox gris jaunes verts ou bois des concessionnaires

Les concessionnaires procèdent au tri-sélectif et paient leurs déchets. Les palox sur les quais ou en bas des quais leur sont réservés.

Toute infraction sera verbalisée par le Service de Police.

Le M.I.N. d'Agén-Boé est propre. Gardons le propre.

## MANUTENTION DE PALETTES

(chargement, déchargement ou transport)  
**2 € TTC la palette**

Deux solutions pour payer cette prestation

- Acheter des jetons de manutention, par lot de 5, au service administratif et donner ensuite un jeton pour chaque manutention de palette

- Payer le prix de la manutention directement au cariste.

Le cariste vous remettra, avant la prise en charge de votre palette, un bon de manutention complété.

Numéro d'appel pour la manutention : 06 73 69 23 97

## PONT BASCULE-POIDS PUBLIC

**Ouvert à tout public** ayant besoin d'effectuer une pesée (passage aux Mines, pesée d'une benne...) - 24 h / 24

**Situé sur le Trottoir n° 6** - pont bascule automatisé - fonctionne avec une carte

Pour un Véhicule Léger (-de 3,5 t).... **5.90 € TTC**  
Pour un Poids Lourd (+ de 3,5 t)..... **9.60 € TTC**

Vente au Péage - Entrée Principale

Possibilité d'obtenir une carte d'abonnement pour les pesées régulières avec facturation fin de mois. Dans ce cas là s'adresser au Secrétariat de la SO.LO.G.E.M.I.N. (aux horaires d'ouverture des bureaux)

## STATIONNEMENT PL

**13.40 € TTC**

Possibilité de stationner son PL pour le Week-end  
Stationnement à l'année : s'adresser au secrétariat de la SO.LO.G.E.M.I.N.

## CIRCULATION

Nous vous rappelons que le Code de la Route est applicable dans l'enceinte du M.I.N. d'Agén-Boé.

Vitesse limitée à 30 km/heure - Le sens de la circulation est à respecter  
Stationner sur les parkings marqués afin de ne pas gêner la circulation

Toute infraction sera sanctionnée par le Service de Police